

ECOLE NOTRE DAME DE BOURGENAY

Avenue notre Dame De Bourgenay

85440 Talmont Saint Hilaire

02.51.21.10.24

06.95.65.65.08

<http://talmont-ndbourgenay.fr/>



Le 1^{er} septembre 2016,

Chers élèves, chers parents,

Après des vacances d'été qui auront, je l'espère, été agréables et reposantes pour les enfants, nous voici repartis pour une nouvelle année scolaire. Afin d'informer les nouveaux parents ayant inscrit leur enfant dans l'école, et de rappeler aux autres les points essentiels de notre fonctionnement, nous vous prions de prendre connaissance des informations suivantes.

Le règlement de l'école doit être lu et conservé à la maison.

C'est avec plaisir que nous accueillons de nouvelles familles cette année. Les effectifs sont globalement en hausse avec l'arrivée en cours d'année de petites section. La répartition des classes ne change pas par rapport à 2015/2016 :

- 24 maternelles à la rentrée
- 25 CP / CE1 / CE2
- 25 CM1 / CM2

□ **La composition des enseignants et du personnel :**

La composition du personnel ne change pas :

- Enseignante spécialisée : Marielle Chaillou
- Maternelles : enseignante Martine Rivens / aide maternelle : Jessica Faugeron.
- CP/CE1 : Arnaud Grange
- CE2/CM1/CM2 : Tiphaine Boursier-Henriques
- Aide éducatrice : Mélanie Cire
- Surveillance de cour, de sieste et entretien des locaux : Janine Guyot
- Restaurant scolaire : Isabelle Lescalier

□ **Rythmes scolaires :**

Suite aux constatations qui ont pu être effectuées sur les réaménagements des rythmes scolaires, la DEC de Vendée a souhaité entériner le maintien de la semaine de 4 jours.

□ **Les horaires de l'école :**

Le matin, l'accueil se fera **à partir de 8h45** sur la cour pour tous.

La **classe commence à 9h**. Tous les enfants arrivés avant 8h45 doivent se rendre à la garderie. Le midi, les petits de la **classe maternelle** terminent à **11h45** et à partir du CP à **12h15**. La reprise se fait à 13h30 et l'école se termine l'après-midi à **16h30 (sortie jusqu'à 16h40)**.

□ **Le Regroupement d'Adaptation (R.A.) :**

Voici en quelques mots ses objectifs.

L'aide proposée aux élèves à travers le R.A. est à dominante pédagogique et vise à :

- améliorer la capacité de l'enfant à dépasser des difficultés d'apprentissage scolaire,
- améliorer la capacité à maîtriser ses méthodes et ses techniques de travail,
- aider à prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite,

- souligner l'importance du rôle de prévention de l'échec scolaire avant que les difficultés ne s'installent.

La priorité est donnée aux élèves de cycle 2 (GS-CP-CE1) et la décision de prise en charge d'un élève se fait toujours en concertation étroite entre les parents et les enseignants.

□ **L'aide personnalisée devient Activités Pédagogiques Complémentaires**

Combien de temps ? 36h annuelles qui seront réparties sur le temps de midi (13h – 13h30) pour notre école.

Pour qui ? Contrairement à l'aide personnalisée, il ne concerne pas uniquement les enfants rencontrant des difficultés, **mais tous les élèves**. Ces temps de travail étant organisés en dehors du temps scolaire, nous vous demandons votre accord quand à la participation éventuelle de votre enfant à l'une de ces aides.

Pour quoi faire ? Ces activités peuvent avoir pour objectifs de revenir sur des difficultés passagères, de travailler en groupe sur certaines compétences (vocabulaire, langage...) mais aussi de mener des activités « péri-éducatives » : musique, théâtre...

Services périscolaires municipaux

□ **La garderie :**

Les travaux du centre des Oyats étant terminés, l'accueil périscolaire y aura donc lieu. Les horaires restent inchangés : **à partir de 7h30 jusqu'à 8h45 et le soir de 16h45 à 18h30.**

Le tarif **est de 0,95 € la demi-heure**. Les factures sont transmises à la fin de chaque mois et réglables au trésor public. *L'inscription a eu lieu en juin par le biais du dossier vert (à redemander en mairie si cela n'a pas été fait).*

□ **L'aide aux leçons :**

Elle a lieu au centre des Oyats de 17h à 18h00.

Cette aide n'est en aucun cas une aide spécialisée se rajoutant au travail des enseignants. Elle est assurée par des bénévoles et ne s'adresse pas aux élèves en difficulté. Elle est prioritairement adressée aux enfants dont les parents ne **peuvent pas**, de par leurs horaires, contrôler les leçons du soir. Le tarif est de **1,90 € la séance (avec le goûter)**.

□ **Les repas :**

Vous voudrez bien fournir une serviette de table propre marquée tous les lundis si l'enfant mange à la cantine. Ils sont facturés par le trésor public (2,91 € / repas) à la fin de chaque mois **à l'ordre du restaurant scolaire**.

L'inscription a eu lieu en juin par le biais du dossier vert (à redemander en mairie si cela n'a pas été fait). **Les repas occasionnels ou les absences prévues ou de maladie sont à prévenir au restaurant scolaire (02 51 90 64 26 / restaurantscolaire@talmontsainthilaire.fr**

□ **Les temps de sport :**

Ils sont prévus avec **Alicia qui remplace Claire**. Ils ont lieu tous les **mardis après-midi**. En accord avec lui, nous exigeons **une tenue adéquate et principalement des chaussures de sport**.

Les élèves de cycle 2 bénéficieront également de 10 séances de natation au centre Aqualonne au Château d'Olonne du 12 décembre au 17 mars, le vendredi après-midi.

□ **Les langues vivantes à l'école :**

L'école est membre de l'association Arnies school regroupant plusieurs écoles sur le secteur des Olonnes. L'école cotise donc chaque année par l'intermédiaire de l'OGEC. Cette association emploie Laurence Lecar qui viendra chaque vendredi matin assurer les cours d'anglais (36 heures pour 3 groupes à partir du cycle 2).

La catéchèse :

En tant qu'établissement catholique d'enseignement, l'école propose, sur le temps scolaire, un temps de catéchèse (l'heure « hors-contrat » : non comptée dans les horaires légaux) avec un parcours spécifique à partir du CE1. Pour les plus jeunes, notamment les GS et CP, des temps d'éveil à la foi seront proposés en fonction des fêtes chrétiennes.

En début d'année l'inscription à la catéchèse est systématique. Nous encourageons cette participation, mais si vous ne souhaitez pas que votre enfant y participe, nous respecterons votre choix que vous nous ferez connaître par écrit. Cette année encore nous fonctionnerons sur un temps fort de 2h un vendredi après midi sur 2.

Les enseignants assurent le temps de caté. Marie Françoise continue cette année en éveil à la foi (CP) ainsi que Régine et Maryvonne. Merci à elles.

□ **Frais de scolarité :**

En raison d'une augmentation de la part reversée par enfant à l'UDOGEC, les rétributions augmentent cette année et passent à **20€ par enfant et par mois** (sur 10 mois).

Afin de limiter le travail lié à la facturation par **des parents bénévoles**, nous allons vous proposer le **paiement par prélèvement bancaire dès le mois de septembre.**

Merci de faciliter le rôle de la trésorière OGEC

□ **Attestation d'assurance :**

Je rappelle que **pour chaque enfant vous devez fournir une attestation d'assurance scolaire** dès les premiers jours de rentrée. Vous pouvez la renouveler ou la demander auprès de votre assureur habituel.

□ **Fiche de renseignements et délégation de pouvoir en cas d'urgence :**

Si aucun changement n'a eu lieu (adresse, téléphone...) il ne sera pas nécessaire de remplir à nouveau la fiche de renseignement. Dans le cas contraire, merci de venir nous le signaler afin de la mettre à jour.

□ **Circulaires diverses :**

Vous recevrez tout au long de l'année diverses informations collées dans le cahier de liaison (cahier de vie pour les maternelles). Nous communiquons également beaucoup par **mail d'où l'importance de signaler tout changement dans votre messagerie.**

Après lecture de chaque circulaire, **veuillez s'il vous plait signer et dater celle-ci** pour montrer que vous en avez bien pris connaissance.

Calendrier scolaire 2016-2017

Ce calendrier peut-être modifié en cours d'année. Soyez donc attentifs aux informations qui vous parviendront.

Vacances de la Toussaint	Fin des cours : mardi 18 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 16 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 10 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017

- Samedi 10 décembre 2016 : spectacle de Noël
- Mercredi 24 mai 2017 : travaillé toute la journée
- Samedi 20 mai 2016 : portes ouvertes (9h-12h)
- Vendredi 26 mai 2017 non travaillé (pont de l'Ascension)
- Mardi 4 juillet 2017 : fin des cours
- Un mercredi matin à définir sera travaillé en fonction des projets pédagogiques

Fournitures par classe

	Maternelles	CP-CE1-CE2	CM1-CM2
Matériel à fournir par la famille (sauf si il est resté à l'école fin juin)	<ul style="list-style-type: none"> • Cartable • Boîte de mouchoirs • Rechange (pour les petits) • Couverture ou duvet • gobelet 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartable • 2 trousse • Chiffon pour ardoise • 1 boîte de mouchoirs • 1 stylo roller effaçable avec 3 recharges • gobelet 	<ul style="list-style-type: none"> • cartable • agenda • trousse (vous pouvez y laisser le matériel de l'an passé) • gobelet
Matériel à prévoir à la maison pour les devoirs		<ul style="list-style-type: none"> • stylo • crayon de bois • gomme • colle 	<ul style="list-style-type: none"> • stylo • crayon de bois • gomme • colle • règle

Bonne année scolaire à tous !

Arnaud GRANGE